



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 21
Votants : 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 26 août 2015
Date d'affichage : le 16 août 2015

Le trois septembre deux mille quinze, sur convocation en date du vingt six août, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques Dalibert, Maire.

Présents : André Gauthier, Angélique Duval-Hochet, René Leyoudec, Soizic Leroux, Michel Guillard, Nathalie Flauraud, Alain Gail, Anne-Cécile Segaud, Françoise Bouttefort, Cécile Defebvre, Adeline Descamps, Ludovic Fouquet, Jean Gonnord, Magali Girard, Vincent Guichard, Daniel Lecomte, Emmanuel Lemercier, Sandra Puillandre, Elodie Sabathier, Virginie Rolland.

Pouvoirs : Michel Gilquin donne pouvoir à Michel Guillard
Jean-Claude Bonhomme donne pouvoir à André Gauthier

Monsieur Alain Gail est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.21.21.

Objet : Parc Naturel Régional de l'Estuaire de la Loire

La Région des Pays de la Loire a engagé une réflexion sur la faisabilité d'un parc naturel régional autour de l'estuaire de la Loire afin de développer, sur ce territoire, un projet de préservation et de développement durable qui facilitera la mise en mouvement des acteurs locaux dans un sens commun, dans une logique d'efficacité et de mutualisation des compétences.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 20 voix pour et 3 abstentions, confirme son intérêt à poursuivre la réflexion collective sur le projet, notamment sur la définition de la future charte, avant tout engagement préalable à la réalisation du parc.

Fait à La Chapelle-Launay
Le 8 septembre 2015

Le Maire
Jacques DALIBERT



Accusé de réception en préfecture
044-214400335-20150903-DE-0006-2015-09-
DE
Date de télétransmission : 14/09/2015
Date de réception préfecture : 14/09/2015